



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 100298

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'intérêt que présenterait le lancement d'une « journée nationale de la police ». En effet, les émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 et les exemples d'incompréhension entre la jeunesse des cités et les forces de l'ordre ont montré avec beaucoup d'acuité qu'un fossé s'était creusé peu à peu entre la population des quartiers et leur police. Ce fossé est notamment dû à la méconnaissance des quartiers populaires pour les missions de la police et les réalités de la vie quotidienne des policiers(ères). Il conviendrait donc de susciter une initiative de communication pour permettre ce rapprochement populaire, sous la forme d'une « journée nationale de la police » qui aurait lieu chaque année et qui donnerait lieu à des opérations portes ouvertes dans les commissariats, sur la vie des policiers, des rencontres populaires, etc. Il lui demande donc s'il compte reprendre cette suggestion.

Texte de la réponse

Depuis 2004, des journées de la police nationale sont organisées à travers l'ensemble du territoire, départements et territoires d'outre mer compris. Elles permettent à un public de plus en plus nombreux (plusieurs centaines de milliers de personnes en 2005) de mieux connaître l'institution grâce à des expositions, des animations et des conférences. Leur succès se confirme année après année. Cette année, elles se dérouleront du 7 au 11 octobre. 262 manifestations (soit 31 de plus qu'en 2005) seront organisées dans ce cadre. La totalité des départements métropolitains et six départements et territoires d'outre-mer sont concernés. L'ouverture de ces journées s'effectuera à Paris le 7 octobre sur le prestigieux site du Trocadéro où toutes les directions de la police nationale et la préfecture de police s'associeront pour accueillir un nombreux public. La veille, au centre national de tir de Montlignon (Val-d'Oise), la direction centrale de la police judiciaire aura redonné vie au challenge de tir Clemenceau, premier acte de célébration du 100e anniversaire de la création des brigades mobiles. Enfin, pour rapprocher le public de la police nationale, le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a créé, par arrêté du 23 décembre 2005, un service d'information et de communication de la police nationale (SICOP).

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100298

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7447

Réponse publiée le : 5 septembre 2006, page 9400